

Le 22 Février 2020

Conseil municipal
Réunion du 3 mars 2020

Présents : Mm ARRONDEAU- PAGE – DUVEAU - Mmes LE CLAINCHE – LENOIR – MORIN – NICIER – LEROY

Excusés : MM. FOLTZENLOGEL – MOUTTE

Secrétaire : Mme MORIN

Compte rendu du 14 janvier 2020 : adopté

BUDGET GENERAL :

- Compte administratif et compte de gestion 2019 – approbation

	RESULTATS 31,12,2018	EXERCICE 2019	RESULTAT AU 31.12.2019	RESTES A REALISER		RESULTAT NET DEFINITIF
				DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	50 092,11	14 895,21	64 987,32		0,00	64 987,32
INVESTISSEMENT	13 360,31	2 298,79	11 061,52	67422.94	63769,00	7407.58
	63 452,42	12 596,42	76 048,84	- 3653.94		72394.90

REPRISE DES RESULTATS

1068 (art. recette d'investissement) = 0

002 REPRISE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : **64987,32**

001 REPRISE RESULTAT EN INVESTISSEMENT : 11 061.52

Restes à réaliser au 31.12.2019					
DEPENSES					
opération 22					4 839,94 €
opération 24					1 571,00 €
opération 33					60 592,00 €
caution					420,00 €
					67 422,94 €
RECETTES					
Opération 22 - voirie	FDSR	20 885,00 €			
	emprunt	10 000,00 €			
opération 33 – logement	DETR	32 884,00 €			
		63 769,00 €			

Le compte administratif et le compte de gestion sont votés à l'unanimité

- Affectation des résultats : article 1068 = 0 €
- Proposition de budget 2020
- **SECTION DE FONCTIONNEMENT :DEPENSES**
 Chapitre 011 = stable
 Chapitre 012 = SALAIRES =augmentation exceptionnelle de 10 000 € mais remboursement partiel de l'assurance dû à un arrêt maladie.
 Pour le secrétariat augmentation de 4h/semaine à compter du 1^{er} janvier 2020
 Chapitre 014 = stable
 Chapitre 65 = stable
 Chapitre 66 = augmentation due à l'emprunt contracté pour le logement des Chilleveaux »
 Virement à la section d'investissement = doit être au minimum égal au remboursement d'emprunt en capital. Il est fixé à 34 317 €

RECETTES

- Chapitre 64 = Remboursement sur les rémunérations
- Chapitre 70 = stable

Chapitre 73 = stable

Chapitre 74 = estimation de la DGF avec une légère baisse (attente des chiffres fin mars)

Chapitre 75 = en augmentation due au loyer du logement des Chilleveaux

Reprise de l'excédent : 64 987.32 €

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 236 916.32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : reprise des restes à réaliser au 31.12.2019

Inscription des crédits pour 2 nouvelles opérations :

Voirie RUE CHEVRE = 17 000 € nous avons obtenu une subvention du département = 6380 €

PLATEFORME OM rue de la Fontaine = 17300 € - nous avons obtenu une subvention de l'Etat : 5768 €

TPPL a réalisé la plateforme en enrobé.

Travaux restant à réaliser : muret en parpaings enduits, amener l'eau, l'électricité, et branchement sur les eaux usées

Clôture autour de la plateforme.

Modification du portail pour rentrer dans le terrain.

A l'automne plantation d'arbustes

RECETTES :

Reprise des restes à réaliser au 31.12.2019

Inscription des 2 nouvelles recettes attendues liées aux 2 programmes 2020 (ci-dessus)

Reprise de l'excédent : 11 061.52 €

La section d'investissement s'équilibre à 177 897.52 €

Le budget 2020 est voté à l'unanimité

- **FISCALITÉ** – vote des taux
- Rappel 2019 = TH 11.87 %
FB 19.90 %
FNB 65.18 %

PROPOSITION 2020 = ne PAS faire varier les taux – voté à l'unanimité

Une nouvelle circulaire concernant la TH nous a été adressée par les services fiscaux. Compte tenu des nouvelles règles relatives à la TH, le taux de FONCIER BATI deviendra le « TAUX PIVOT » : lorsqu'une collectivité souhaitera faire varier ses taux, le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties ne pourra augmenter plus ou diminuer moins que le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les deux taux sont dorénavant liés.

- Subventions 2020 – vote

6574 SUBVENTIONS		BP 2019	réalisé	BP 2020
COOP SCOLAIRE		300	300	300
comité des fêtes - manifs Thizay -		300	300	300
comice agricole		30	30	30
Prévention routière		25	25	25
Fondation du Patrimoine		55	55	55
Asso peuplraies du Centre - Val de Loire		25	25	25
Termites		1150	1149,45	0
Ecole de Seuilly cl. Mer 2 élèves x 25 €				50

- Loyer mensuel du type 4 « 4, allée des Lisons » : Proposition = 600 € mensuels + OM et entretien chaudière
Le loyer est fixé à 600 €/mensuel hors charges.

BUDGET ANNEXE « LES CHILLEVEAUX » :

→ Compte administratif et compte de gestion 2019 – approbation

	RESULTATS 31,12,2018	EXERCICE 2019	RESULTAT AU 31.12.2019	RESTES A REALISER		RESULTAT NET DEFINITIF
				DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	6 218,83	8 420,00	2 201,32			2 201,32
INVESTISSEMENT	28 984,39	13 838,66	42 823,05	0,00	0,00	42 823,05
	35 203,22	5 418,66	40 621,73			40 621,73

AFFECTATION / REPRISE DES RESULTATS

DRO02 REPRISE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :

2201,32

D001 REPRISE RESULTAT EN INVESTISSEMENT :

40621,73

→ Affectation des résultats : reprise de l'excédent de fonctionnement : 2 201.32 €
Reprise du déficit d'investissement : 42 82305 €

Le compte administratif (et le compte de gestion) sont votés à l'unanimité

→ **Proposition de budget 2020**

Travaux à terminer ; reprise des bordures - enrobé et engazonnement

La proposition de budget 2020 est la suivante : SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

Travaux enrobé et engazonnement : crédits arrondis à 30 000 €

Honoraires et intérêts d'emprunt 700 €

RECETTES : vente des 3 dernières parcelles : 84 626 €

Reprise de l'excédent : 2 201.32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : reprise du déficit antérieur = 42 823.05 €

RECETTES : Encaissement solde DETR : 5 870 €

Opérations d'ordre entre sections de fonctionnement et d'investissement liées aux stocks.

Le budget est voté à l'unanimité

Produit amendes de police : proposer un programme de travaux. A voir – éventuellement le projet de la rue Chèvre ?

- Questions Diverses

LOGEMENT 4, place de l'Eglise -> La salle de bains du rez-de-chaussée a été aménagée le rendant accessible PMR

CANTINE : repas végétariens mis en place ; c'est une demande des parents

VOIRIE = petits travaux à terminer = jonction vallée/rue privée

Dans les bois : chemin – étaler le reste de terre

La plateforme OM (voir ci-dessus)

Gros travaux à terminer : dissimulation des réseaux sur le tronçon 52 au 74 vallée de Verrière.

A suivre : pylône pour la téléphonie mobile

Fibre à l'habitation

Trottoir entrée de la Vallée de Verrière. Revoir le projet

Sentiers pédestres – remise en état : suite réunion avec la CCCVL, nous allons proposer le chemin rural n° 22 mitoyen avec la commune de Lerné (allant de la vallée de Verrière vers la route de Lerné)

BUREAU POUR LES ELECTIONS

8 h à 11 h	11 h à 14 h 30	14 h 30 à 18 h
Jean-Louis FOLTZENLOGEL	Emmelyne MORIN	Claude ARRONDEAU
Katia LENOIR	Marylène NICIER	Marianne LE CLAINCHE
Philippe DUVEAU	Corinne LEROY	Didier PAGE

**Il sera rappelé aux électeurs qu'il est PREFARABLE DE FAIRE SON CHOIX
en rayant 3 noms AU MINIMUM
pour ne laisser que 11 noms au MAXIMUM
sur le BULLETIN DE VOTE.**

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – 14 h à 18 h Jeudi – 14 h à 18 h	Tél. portable Maire 06 74 01 47 74	☎ 02.47.95.90.27 ☎ 09.70.06.79.47 EM : communedethizay@wanadoo.fr
---	--	--	---